

Microfinance en contexte d'hyper-inflation : Exemple de Phongsaly (Laos)

CONTRIBUTION n°210 - 09 mars 2000
Olivier DUCOURTIEUX

Le BIM de Anne-Claude CREUSOT et Christine POURSAT remet opportunément sur le table la question du maintien de la valeur du capital des IMF (et du dépôt des épargnants) en contexte de forte ou d'hyper-inflation.

Je souhaite vous présenter la solution que nous avons retenue à Phongsaly (Nord Laos), suite à l'échange de courriels de novembre 1998.

Les membres d'une caisse villageoise choisissent un produit de référence (litre d'alcool, kg de viande de porc, canard, orange, kg de thé...) sur lequel est indexé l'intérêt.

L'intérêt à payer sur un emprunt n'est pas connu en début de cycle. Les membres-clients des caisses ne savent que la composante « frais de gestion » (18 %/an en monnaie constante).

La différence de valeur du produit de référence entre le début et la fin du cycle permet de calculer la composante « inflation » de l'intérêt, qui vient multiplier l'ensemble « capital + frais de gestion ».

Ce système présente deux avantages :

- > Il s'adapte aux variations de l'environnement économique, notamment dans des conditions d'inflation aléatoire.
- > Il est suffisamment simple pour être compris par tous les adhérents et mis en œuvre par le caissier et le comité de crédit de la caisse, sans intervention opaque d'une institution extérieure. C'est un facteur important pour faire accepter, lors des octrois de crédit, l'idée de l'incertitude sur les sommes à rembourser.

Il a également des inconvénients :

- La variation de prix sur un produit de référence n'est pas nécessairement représentative de l'inflation locale.

Le risque de spéculation sur le produit est réduit par un choix indépendant de chaque caisse (village), alors que la plupart des produits de référence retenus sont commercialisés sur un marché dépassant largement ce cadre (échanges inter-villages et surtout échanges villages-ville de Phongsaly). En revanche, rien n'exclut une évolution du prix d'un produit de référence (local) déconnectée de celle du panier de la ménagère dans lequel la part des produits manufacturés et importés est importante. Similairement, l'indépendance des caisses dans le choix des produits de référence tend à donner des taux d'intérêt différents au sein du réseau.

Par exemple, au bout de la première d'expérimentation de ce système, nous avons noté des taux d'intérêt de 60 à 90 % sur le cycle annuel. Pour limiter ces problèmes, notre équipe suit régulièrement l'évolution des prix des principaux produits de la région, ainsi que l'évolution de la consommation annuelle d'un échantillon de familles, ce qui nous permet de calculer régulièrement l'inflation à partir d'un panier représentatif. Avec cette information, nous discutons dans certaines caisses le choix du produit de référence dont l'évolution s'écarte par trop de la moyenne.